

DT / SCIENCES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES**EPREUVES THEORIQUES****EPREUVE : LEGISLATION (toutes spécialités)****DUREE : 1 H****COEF : 1****S U J E T****Consigne**

Lisez attentivement le texte et réalisez la tâche ci-après.

Texte

Après une période d'essai de trois mois, la société "Bénin Industrie" engage sur la base d'un contrat de travail à durée indéterminée, des techniciens industriels.

Au regard des réformes dans le secteur industriel, la société « Bénin Industrie » est confrontée à d'énormes difficultés économiques. L'employeur décide d'une mise à pied économique de certains agents. Il leur notifie qu'ils conservent la priorité à l'embauche dès que reprendront les activités au sein de l'entreprise. Par ailleurs, trois employés surpris en flagrant délit de vol du matériel de la société, sont licenciés pour faute lourde.

Tâche**I- COMPREHENSION DU TEXTE**

- 1- Relevez dans le texte le passage qui indique la raison du licenciement des trois (03) salariés.
- 2- Identifiez dans le texte le passage qui justifie la mise à pied économique de certains agents de « Bénin Industrie ».

II- CONTROLE LEXICAL

- 1- Définissez les mots ou expressions ci-après :
 - Contrat de travail à durée indéterminée ;
 - Mise à pied économique ;
 - Licenciement ;
 - Faute lourde.

(Page suivante)

III- MAITRISE DES CONNAISSANCES

- 1- a) Donnez deux (02) exemples de contrats proches du contrat de travail.
b) Indiquez la différence entre les deux contrats choisis et le contrat de travail.
- 2- Précisez la durée de la mise à pied économique.
- 3- a) Qualifiez le licenciement des trois (03) employés ;
b) rappelez la procédure de ce licenciement.
- 4- a) Citez les droits auxquels peuvent prétendre les salariés licenciés ;
b) justifiez la réponse.

BONNE CHANCE !